



SECTION SPORTIVE SCOLAIRE FOOTBALL

Filles et Garçons



Pratiquer le Football de la Seconde à la Terminale pour favoriser la réussite de son cursus scolaire au lycée.

Lycée Thibaut de Champagne



3, rue du collège
77160 PROVINS
Tél : 01.64.00.33.33 - Fax : 01.64.00.07.45



Lycée Thibaut de Champagne

Le Lycée Thibaut de Champagne accueille près de **1 100 élèves** dans les filières générales, technologiques et professionnelles.

La section générale et technologique aboutit sur différents baccalauréats : Série Littéraire, Economique et Sociale, Scientifique ou encore Science et Technique de Gestion.

La section professionnelle propose quant-à-elle un baccalauréat professionnel : Gestion des Administrations (en remplacement des filières comptabilité et secrétariat).

Pourcentage de réussite au Baccalauréat :

	L	ES	S	STMG	BTS	BAC PRO Secrétariat	BAC PRO Comptabilité	ECMS
2013	96	93	93	85	83	55	68	83
2014	85	90	85	93	90	74	75	77
2015	68	82	83	94	N.C.	72		75
2016								



Pour ce qui est des résultats des élèves inscrits en Section :
100% d'entre eux ont eu leur Baccalauréat en 2014 !
90% d'entre eux en 2015 ! et 88% en 2016 ! Soit des résultats supérieurs à la moyenne nationale.

Depuis quinze ans, les élèves ont la possibilité de choisir l'**Option EPS Athlétisme ou Rugby** de la seconde à la terminale. La création de la **Section Sportive Football** en 2009/2010 a confirmé la très bonne dynamique sportive du Lycée Thibaut de Champagne, qui s'est poursuivi encore en 2014 avec la création du **Pôle Football Féminin**. Au départ ouverte aux élèves de Seconde, la Section accueille désormais des élèves de Première et de Terminale, aussi bien des filières générales et technologiques que professionnelles.

Sa finalité est d'utiliser le pôle sportif au travers des principes de rigueur, d'effort, de respect, et d'entraide pour établir et mener à bien le contrat réussite de l'élève. Il s'agit de permettre à des jeunes de 15 à 18 ans, doués pour le football, de concilier de bonnes études secondaires et la pratique sportive. La préparation et l'obtention du baccalauréat dans d'excellentes conditions de scolarité, tout en poursuivant un entraînement sportif de qualité, demeure l'objectif essentiel.

Depuis plusieurs années, les élèves du Lycée représentent brillamment leur établissement dans les différents championnats départementaux, académiques et nationaux dans diverses disciplines sportives : Athlétisme (Champion de France - Vitesse en 2015 et 2016), Cross (championnat de France en 2015, 2016 et 2017), Football (Championnat de France), Rugby (Cadettes CHAMPIONNES de France en 2014) ou Gymnastique. Les footballeurs de la section participent activement à cette réussite en pratiquant dans d'autres activités.

ORGANISATION DE L' ANNEE SCOLAIRE

Programme et emploi du temps :

Les élèves des classes de « Section Sportive Football » suivent le **MÊME PROGRAMME SCOLAIRE** que chacune des autres classes de l'établissement. **Deux fois deux heures de football**, les lundis et les jeudis de 13h à 15h, ou de 15 à 17h, viennent compléter l'emploi du temps. A ces quatre heures hebdomadaires s'ajoute la pratique dans le cadre de l'Association Sportive le mercredi après-midi (horaires variables selon si c'est une compétition ou un entraînement).

Emploi du temps type de l'élève de section :

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
8 -10h	COURS au Lycée	2h de COURS en salle + 2h d'E.P.S.	COURS au Lycée	Entraînement Section FILLES	COURS au Lycée
10 - 12h				COURS au Lycée	
PAUSE MIDI					
13 - 15h	Entraînement Section FILLES	COURS au Lycée	Championnats des sections, Compétitions UNSS ou Entraînements	COURS au Lycée	COURS au Lycée
15 - 17h	Entraînement Section GARCONS			Entraînement Section GARCONS	

Entraînements, compétitions et vie en section :

Une programmation annuelle est établie à partir des lignes directrices données par la Fédération Française de Football. Les cours de football sont assurés par un professeur d'EPS diplômé, ainsi que par un entraîneur breveté d'Etat, et se déroulent sur un synthétique mis à disposition par la municipalité de Provins. Les compétitions du Championnat Excellence ont lieu les mercredis après-midi.

En plus des entraînements et compétitions hebdomadaires, la Section Sportive Football du Lycée Thibaut de Champagne souhaite, par l'intermédiaire de ses intervenants, former les élèves aux autres rôles de la pratique du football. Des **tests d'arbitrage** sont organisés afin de faire passer un maximum de certifications dans ce domaine aux jeunes footballeurs (six arbitres académiques la saison dernière). En outre, les footballeur(euse)s inscrits en Section sont obligatoirement formés à des **modules d'éducateurs U8-U9**, dans le but d'intervenir auprès des enfants dans leurs clubs fédéraux respectifs, et ainsi, devenir les éducateurs de football de demain.

RECRUTEMENT et DATES des TESTS

Labélisée par l'Education Nationale et la Fédération Française de Football, cette Section Sportive Scolaire est **ouverte à n'importe quel élève de collège ou de lycée (FILLES ou GARCONS)** qui en fait la demande. Huit à douze élèves par niveau de classe (seconde, première, terminale) peuvent être retenus pour intégrer les équipes de cette section à la rentrée 2016 (**Douze places d'internat sont disponibles au maximum**).

Le recrutement s'effectue selon deux étapes :

1- Les Tests Football :

- Jonglages, tests techniques, tests vitesse et VMA.
- Observation du candidat sur jeux réduits
- Observation des candidats sur opposition à 11 vs 11.

Le jury est constitué de cadres techniques du District Seine et Marne Sud de Football, d'entraîneurs du club partenaire (Entente Longueville-Sainte Colombe-Saint Loup de Naud-Soisy Bouy) et de professeurs d'EPS diplômés d'Etat Football.

- Le **repas du midi sera obligatoirement pris au lycée** pour tous les candidats.
- La convocation pour les tests sera envoyée après réception du dossier de candidature. Cette convocation fait office de **justificatif d'absence pour son établissement d'origine**.

Les tests sportifs d'entrée en section se dérouleront
cette année sur **deux dates** :

LUNDI 20 MARS 2017 (1^{er} tour)

et

LUNDI 27 MARS 2017 (uniquement pour certains candidats).

2- Les DOSSIERS SCOLAIRES des candidats sont étudiés en amont des tests, et sont de nouveau étudiés par la suite, par une commission d'admission présidée par le chef d'établissement. Les résultats des tests de sélection sont communiqués aux familles le vendredi 01^{er} avril 2017 au plus tard.

Efforts dans le travail scolaire, et sérieux dans l'attitude et le comportement, sont les exigences attendues lors de l'étude des bulletins scolaires et tout au long de l'année à venir.

Pour obtenir plus d'informations, les **PORTES OUVERTES** du Lycée Thibaut de **CHAMPAGNE** auront lieu le **SAMEDI** courant mars 2017. Vous serez reçus par les enseignants, ainsi que par le Proviseur, pour obtenir des réponses à toutes vos questions.



Match Amical Troyes/Provins (septembre 2016)



Futsal Féminin (Décembre 2016)

DOSSIER de CANDIDATURE

pour les tests sportifs du lundi 20 mars 2017 (Prévision Année scolaire 2017/2018)

NOM : Prénom :

Sexe : Masculin Féminin

Date et Lieu de Naissance :

1- RENSEIGNEMENTS FAMILIAUX :

Père

Mère

NOM Prénom :

Profession :

Adresse :
.....

N° de téléphone :

Courriel :@..... (père)
.....@..... (mère)

2- RENSEIGNEMENTS SCOLAIRES :

Classe et Etablissement actuel (2016/2017) :

Ville :

Projet d'orientation pour l'année 2017/2018 :

Appréciation sur le comportement et le travail scolaire :
à faire remplir par le principal ou le professeur principal. Si vous manquez de temps pour le faire rédiger, le bulletin du 1^{er} trimestre (voire du 2nd trimestre) est une condition exigée.

**Tampon du Chef
d'établissement**



ATTENTION : Pour les élèves de 3^{ème}, il est **indispensable** de faire figurer « Lycée Thibaut de Champagne (Section Foot) » en **PREMIER VŒUX** sur votre fiche d'orientation.

Pour les élèves hors secteur, il est nécessaire également de remplir le formulaire d'assouplissement à la carte scolaire et de cocher la case « scolarité en section sportive » sur ce formulaire. Ce formulaire est à retirer auprès du secrétariat de votre établissement actuel après le passage des tests sportifs.

L'inscription ne sera définitive qu'après accord du lycée qui contactera chaque famille individuellement fin juin -début juillet voire en septembre.

Si vous êtes pris(e) en Section, vous souhaitez être (plusieurs possibilités) :

externe demi-pensionnaire Interne (places **très** limitées)

Êtes-vous candidat(e) dans d'autres sections sportives : OUI NON

Si oui, lesquelles :

3- RENSEIGNEMENTS SPORTIFS :

Moyenne annuelle en EPS (année 2016/2017) :

Pratique à l'UNSS : OUI NON Activité :

Avez-vous fréquenté(e) une section sportive football 1er cycle (collège) ?

Si oui, laquelle ? :

Nom du professeur responsable :

Si vous êtes licencié(e) :

Club fréquenté : Catégorie :

Niveau : National Régional District

Nombre d'entraînements / semaine : Poste(s) occupé(s) :

Nom de l'entraîneur : Tél :

L'élève a-t-il(elle) bénéficié(e) de soins médicaux ? : OUI NON

Si oui, lesquels :

4- APPRECIATIONS DES APTITUDES

Appréciation du professeur d'EPS (*)

.....

.....

.....

.....

Appréciation de l'entraîneur de club (*)

.....

.....

.....

.....

(*) Faire apparaître notamment dans les appréciations, des indications sur :

- le rythme de travail, la robustesse physique, la coordination motrice
- l'élève sait-il respecter des consignes et prendre des initiatives sur le terrain ?

5- LETTRE DE MOTIVATION DU (DE LA) CANDIDAT(E) :

(Indiquer par un bref exposé les raisons qui vous amènent à postuler pour une section sportive)

.....

.....

.....

.....

.....

.....

6- PIECE A JOINDRE OBLIGATOIREMENT AU DOSSIER :

(tout dossier incomplet sera systématiquement refusé)

- Deux enveloppes timbrées libellées à votre nom et adresse.
- La photocopie des bulletins du 1^{er}, voire du 2nd trimestre, de l'année 2016/2017.
- La photocopie de votre licence F.F.F. de la saison en cours.
- Un certificat médical de non-contre indication à la pratique du football.
- Un chèque de 8€ à l'ordre de l'Agent comptable du Lycée Thibaut de Champagne en règlement des droits d'inscription (déjeuner et repas du midi obligatoire).

DOSSIER est à renvoyer **IMPERATIVEMENT** au Lycée
AVANT le VENDREDI 10 MARS 2017 à l'adresse suivante :

Lycée Thibaut de Champagne -3 rue du collège 77160 PROVINS
(à l'intention de Monsieur JEANSON)

Pour tout renseignement, contacter M.JEANSON : 06.77.91.42.77

